

# PASS TRANSPORTS 2022-2023

L'organisation du réseau des Lignes régulières du Cantal relève de la compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, hors déplacements internes à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Public concerné	Titre	Modalités d'inscription	Tarif	Modalité de paiement	Validité
Elèves Internes ayant droit*, jusqu'au BAC	Abonnement Annuel Scolaire : <b>Interne</b>	<u>Pour une inscription sur un circuit scolaire</u> : inscription auprès de la Communauté de Commune du lieu d'habitation.	Du 30 mai 2022 au 20 juillet 2022 : <b>75€ / an</b> Après le 20 juillet 2022 : <b>105€ / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://www.laregionvous transporte.fr">www.laregionvous transporte.fr</a>	<b>1 trajet aller/retour</b> vers l'établissement scolaire du 1er septembre au 31 août. Période scolaire : Lundi matin/Mercredi midi/Jeu di matin/Vendredi soir <u>et</u> vacances scolaires : du lundi au samedi.
Elèves Demi- Pensionnaires ayant droit*, jusqu'au BAC	Abonnement Annuel Scolaire : <b>Demi-Pensionnaire</b>	<u>Pour une inscription sur une ligne régulière du Cantal</u> : inscription en ligne sur <a href="http://www.laregionvous transporte.fr">www.laregionvous transporte.fr</a>	Du 30 mai 2022 au 20 juillet 2022 : <b>120€ / an</b> Après le 20 juillet 2022 : <b>150€ / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://www.laregionvous transporte.fr">www.laregionvous transporte.fr</a>	<b>1 trajet aller/retour</b> vers l'établissement scolaire du lundi au samedi du 1er septembre au 31 août (période scolaire + vacances scolaires).
<b>Jeunes de -25 ans</b> : scolaires post-bac, apprentis, adultes IME ou ESAT, étudiants, jeunes actifs, demandeurs d'emploi, domiciliation hors département du Cantal	<b>Abonnement Annuel : - 25 ans</b>	Inscription sur une ligne régulière du Cantal : inscription en ligne sur <a href="http://www.laregionvous transporte.fr">www.laregionvous transporte.fr</a>	<b>150 € / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://www.laregionvous transporte.fr">www.laregionvous transporte.fr</a>	<b>Trajets illimités avec correspondances sur tout le réseau des lignes régulières du Cantal</b> du lundi au samedi.
<b>Tout Public</b>	<b>Titre pour 1 voyage</b>	Dans les points de ventes*, à bord des véhicules ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>1,50 € / trajet</b>	Dans les points de ventes*, à bord des véhicules ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>1 trajet</b> avec correspondance(s) sur tout le réseau.
	<b>Carnet de 10 voyages</b>		<b>15,00 €</b>		<b>10 trajets</b> avec correspondance(s) sur tout le réseau.
	<b>Abonnement Mensuel</b>	Dans les points de ventes* ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>25 € / mois</b>	Dans les points de ventes* ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>Trajets illimités avec correspondances sur tout le réseau des lignes régulières du Cantal</b> , du lundi au samedi durant 1 mois calendaire.

#### \* Point de vente :

Transports SEYT à Saint-Flour 04.71.60.01.75  
Transports VIZET à Mauriac 04.71.40.63.80  
STAC Transports à Aurillac 04.71.48.48.33

#### INFORMATIONS PRATIQUES

- Carte intermodale (réseau lignes régulières du Cantal + réseau Stabus) peut être accordée en fonction des établissements scolaires fréquentés,
- Un abonnement est dû dans sa totalité et ne sera en aucun cas proratisé.
- En cas de perte, vol ou détérioration de la carte, une demande de duplicata doit être faite auprès de l'antenne régionale des transports du Cantal (tarif 15€)
- Les abonnements annuels feront l'objet d'une seule facturation et seront payables à l'inscription. Dès le paiement, l'utilisateur recevra sa carte de transport.
- Communes de la CABA : Arpajon sur Cère, Aurillac, Ayrens, Carlat, Crandelles, Giou de Mamou, Jussac, Labrousse, Lacapelle Viescamp, Laroquevieille, Lascelle, Mandailles-St Julien, Marmahac, Naucelles, Reilhac, Sansac de Marmiesse, St Cirgues de Jordanne, St Simon, Teissières de Cornet, Velzic, Vézac, Vézels-Roussy, Yolet, Ytrac.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes